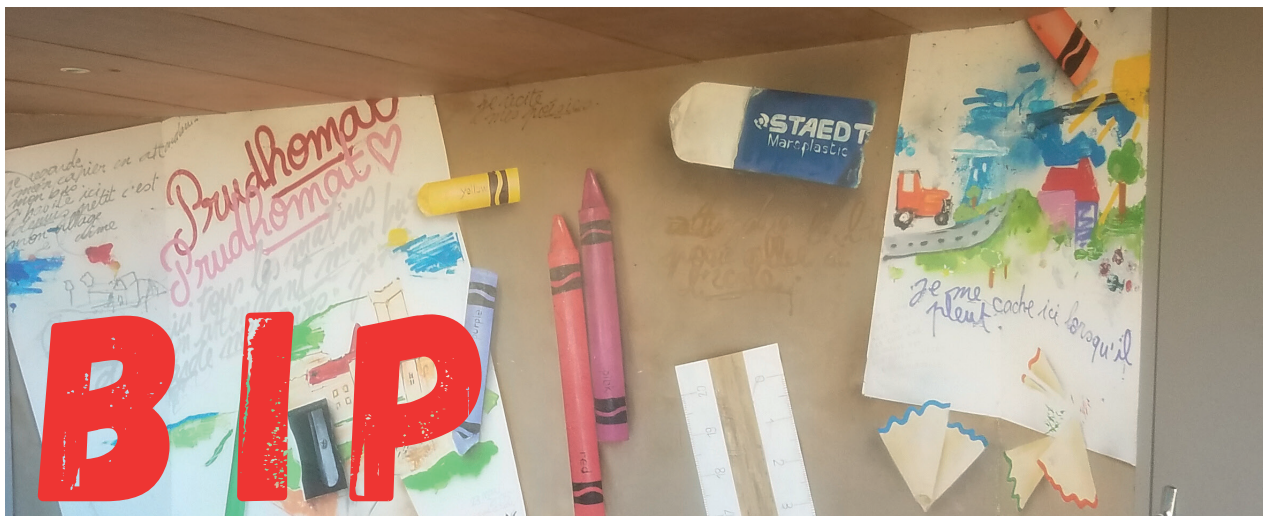




# Le



# BIP

## LE BULLETIN D'INFORMATION DE PRUDHOMAT

**N° SPÉCIAL  
ECOLE  
NOVEMBRE  
2021**

Le conseil municipal vous propose ce numéro spécial d'informations autour du projet école.  
Rendez-vous très prochainement pour un BIP d'informations générales.

### *Le mot du maire*

#### **Une école pour le XXIème siècle**

L'école actuelle date de la fin des années 1950.

Comme tous ceux de mon âge, j'ai usé mes fonds de culottes sur les bancs en bois et utilisé les encriers (à l'encre violette) qui étaient source de tâches et de punitions.

Aujourd'hui, après de nombreux agrandissements et réaménagements (salle de classe, salle de motricité, toilettes...) le constat est là. Nous avons besoin d'apporter un meilleur fonctionnement à notre école.

Le bon sens aurait voulu, comme nous le demandaient les services de l'État, que nous réalisions un regroupement pédagogique avec Loubressac et Saint-Michel Loubéjou. Malgré plusieurs rencontres, force était de constater que chacun souhaitait conserver son école.

Devant cette situation, le Conseil Municipal de Prudhomat a décidé de lancer un projet de rénovation et d'agrandissement de notre école.

Plusieurs années ont été nécessaires pour monter, articuler et défendre ce projet afin d'obtenir la reconnaissance de l'utilité et de sa nécessité dans l'organisation territoriale du Nord du Lot autour des écoles publiques.

A présent, l'État, la Région Occitanie, le Département du Lot, la Communauté de Communes Cauvaldor nous accompagnent dans ce programme ambitieux et compliqué, puisque nous avons décidé de répondre à l'appel à projet NO WATT mis en place par la Région Occitanie qui se veut, avant tout, vertueux en termes d'utilisation et de performances environnementales.

Afin d'apporter un accueil de qualité tant pour les enfants, les enseignants que pour les parents d'élèves, ce projet va permettre la création d'un hall d'accueil et d'un auvent en lien direct avec le parking de l'école qui assurera également la liaison avec l'ensemble des salles de classe, la salle de motricité ainsi que la cour de récréation.

Le Pôle Maternelle sera renforcé par la création de deux nouvelles salles de classe. Un nouveau dortoir ainsi qu'un espace dédié aux activités artistiques seront créés en lien direct avec ces classes maternelles.

Grâce à l'engagement de l'équipe municipale à mes côtés, ce projet, structurant pour notre commune, va voir le jour.

*Francis Ayroles  
Maire de Prudhomat*

# LA GENÈSE

## PROJET D'AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

La volonté des élus des mandats successifs de créer de la richesse en instaurant l'un des premiers PLU (Plan local d'Urbanisme) du secteur, conjuguée à la proximité de la zone industrielle a permis une évolution sensible et constante de la population de Prudhomat donc des enfants à scolariser.

Fin des années 1950, l'actuel groupe scolaire devient opérationnel.

Doté de plafonds moins hauts, de larges espaces vitrés de sanitaires

intérieurs avec l'eau courante et de sols carrelés, cette structure s'inscrit alors dans les critères de modernité du XXe siècle. Deux salles de classes, un préau, des toilettes et un bûcher correspondent aux exigences de l'époque.

Cette école doit, au fil du temps, s'adapter à l'évolution des pratiques pédagogiques et du changement sociétal, de nouveaux espaces s'avèrent rapidement indispensables, salle de motricité, nouvelle salle de classe cantine, salle de repos, espace garderie. Les municipalités successives commencent à cloisonner puis à agrandir.

Ces aménagements ponctuels ne permettant plus au bâtiment actuel de s'inscrire dans les critères du XXIème siècle, la précédente municipalité commence à réfléchir à ces enjeux.

Dès lors, pour le Maire, entouré de quelques élus, commence un travail de concertation avec les services de l'État.

Début 2020, une première rencontre est organisée à Toulouse avec la Région puis s'ensuivent plusieurs réunions de travail avec Mme la Sous-Préfète, M. L'Inspecteur de L'Éducation Nationale, les Présidents du Département et de Cauvaldor. Le premier objectif consiste à évaluer le montant des financements, élément déterminant pour la conception du projet.

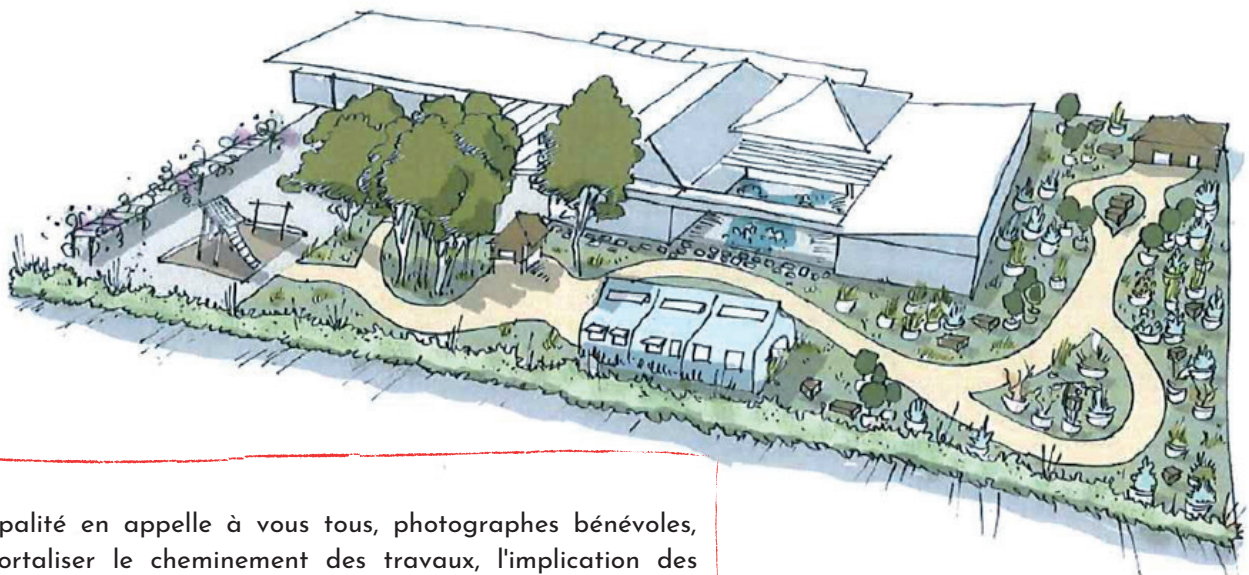
De là est née la volonté de s'inscrire dans un projet NO WATT.

Les jalons étant posés, et l'acquisition de 500m<sup>2</sup> de terrain auprès Mme Combes concrétisé; commence une phase de réflexion avec les architectes, les bureaux d'études, les partenaires divers et l'ensemble des usagers afin de conceptualiser la structure à réaliser.

La démarche NO WATT implique la réalisation d'un projet artistique en lien avec la création du bâtiment. Une fresque réalisée par des artistes locaux sur le thème de la laïcité ornera les façades de l'école.

De séquences en séquences, l'aboutissement se concrétise enfin par le dépôt du permis de construire fin 2021 et le commencement des travaux au plus tard début 2022.

Cet actuel projet de rénovation pour lequel la Mairie assure la maîtrise d'ouvrage et le fonctionnement, va donc permettre d'améliorer le bien être et la qualité de vie des enfants, des enseignants et du personnel communal ; tout en s'inscrivant dans une démarche environnementale forte liée à la volonté d'y associer les parents d'élèves et l'ensemble des acteurs concernés.



La municipalité en appelle à vous tous, photographes bénévoles, pour immortaliser le cheminement des travaux, l'implication des usagers puis durant la première année le suivi de fonctionnement. Un « press-book » pourra ainsi être réalisé pour informer les générations futures de cette expérience de cohésion sociale.

# LE PROJET ARCHITECTURAL

Les objectifs de l'avant projet ciblent un bâti de qualité, dominé par l'imposant château de Castelnaud.

Il se situe au cœur des vallées du Mamoul, de la Bave, de la Cère et de la Dordogne et s'ouvre sur le château de Loubressac et les premiers contreforts des plateaux calcaires des Causses du Quercy.



Un bandeau « Corten » assurera l'homogénéité de l'ensemble intégrant l'ancienne structure et la création du pôle maternelle ouvert sur le château. La façade principale axée désormais sur le centre bourg orientera la future école vers la vie du village.

L'organisation du plan se décline en 5 volets correspondant chacun à l'un des éléments suivants du programme, maternelle, élémentaire, administration, mutualisation des locaux mais aussi prise en compte de l'existence du Jardin d'Enfants dans la même enceinte.

Ce projet véritable innovation technologique, sociale, culturelle, fédérateur de l'ensemble des usagers, respectueux des espaces patrimoniaux et environnementaux s'inscrit dans une optique ambitieuse de cohérence territoriale.



# LES CONTRIBUTEURS MAÎTRISE D'ŒUVRE



M. Emmanuel GLOUMEAU  
AMO Environnemental



VDR et Paysage



BET acoustique  
et vibrations

BRÉHAULT  
INGÉNIERIE

BET Fluides / CFO CFA et CVC



BET Structure



Cabinet d'Architecte & économie

*Nous sommes ravis de travailler sur la rénovation et l'agrandissement du groupe scolaire de Prudhomat. Porteur de nombreux enjeux la démarche de conception a été pour nous atypique et innovante.*

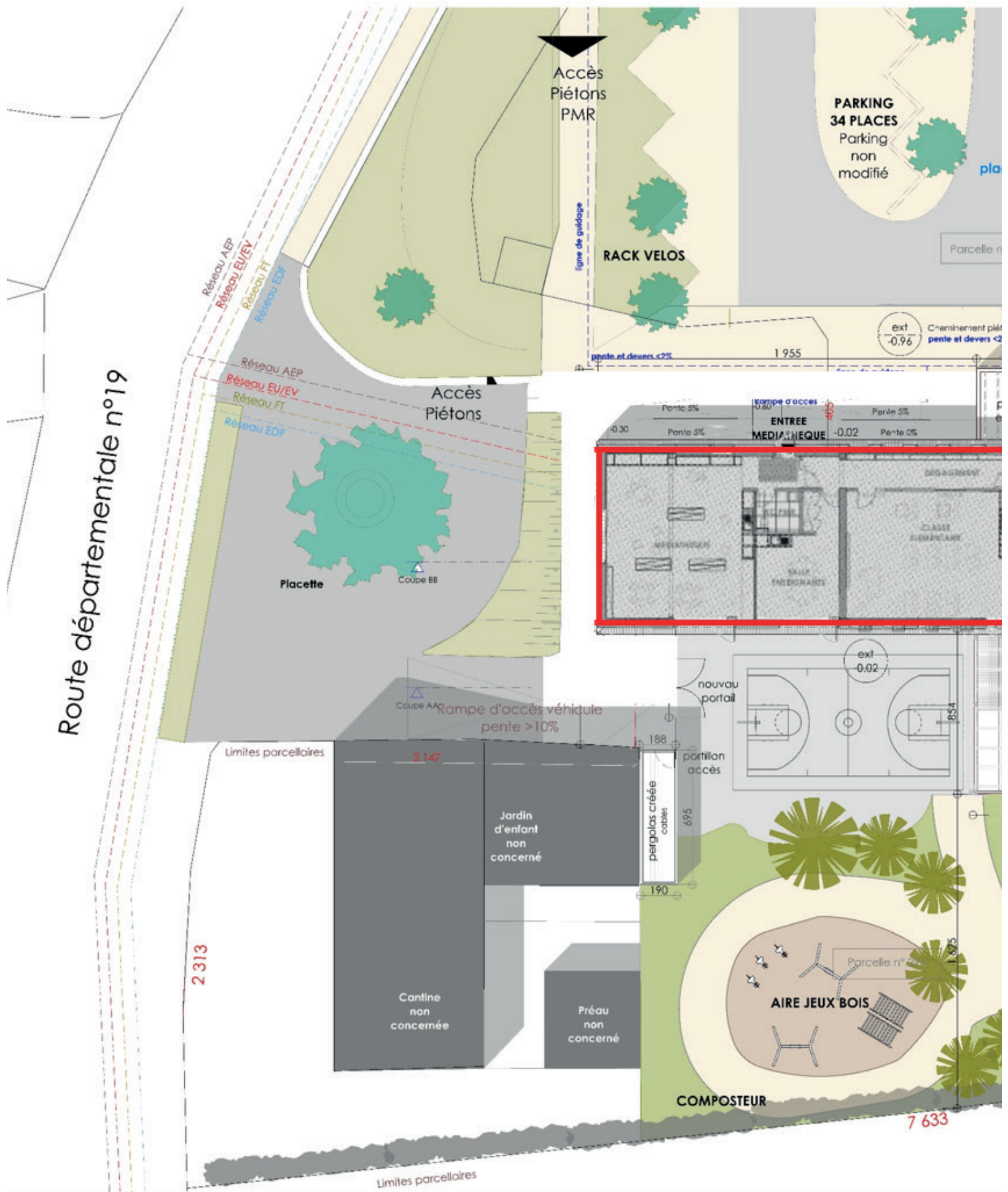
*En premier lieu, le site est porteur de véritables enjeux patrimoniaux de part la co-visibilité avec le château, avec la requalification d'un bâtiment des années 50. Nous nous sommes attachés à redonner une qualité patrimoniale au bâtiment pour sa réhabilitation et son extension en utilisant des matériaux représentatifs de l'architecture traditionnelle pierre, bois, enduit.*

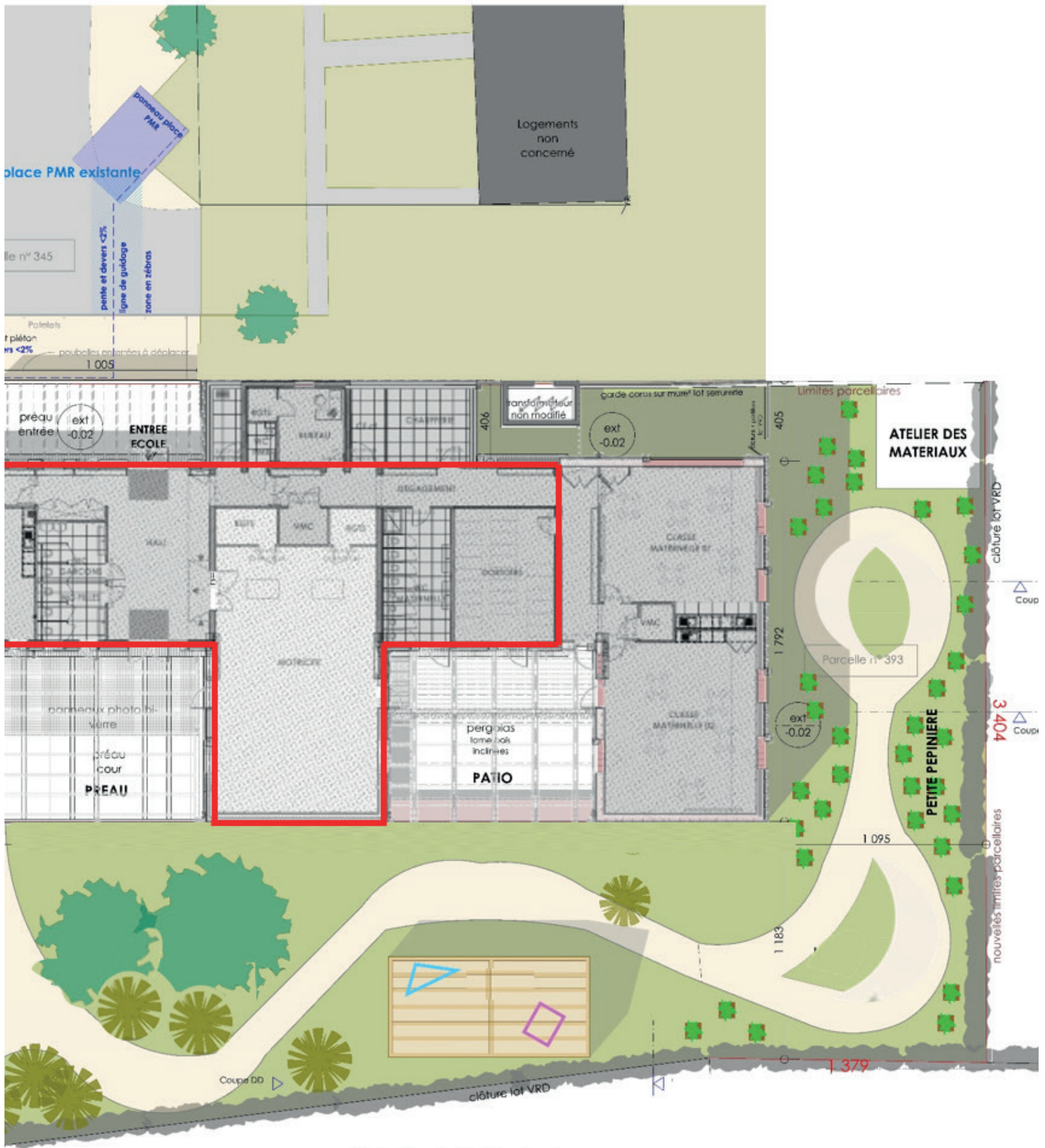
*L'usage de l'acier teinté rouille comme un élément soulignant l'ensemble du bâtiment permet de donner une touche contemporaine et de relier toutes les interventions sur le bâti entre elles.*

*La démarche de conception s'est basée également sur un travail de la maîtrise de l'usage et de l'ergonomie pour toutes les parties prenantes du projet. Les usagers : les enfants, les professeurs, les agents de services, les parents d'élèves, la mairie ont nourris le projet avec leurs besoins et leurs idées. Grâce à la mutualisation, la médiathèque et la salle de motricité vivront également hors temps scolaire pour permettre aux habitants et à la commune de promouvoir des activités.*

*En outre, le projet s'inscrit dans un engagement environnemental global et exemplaire. Au-delà du regard bioclimatique que nous avons pu porter sur ce bâtiment nous avons poussés la démarche vers un bilan carbone très réduit, une utilisation exclusive de matériaux bio ou éco sourcés. Le recyclage et la recyclabilité des matériaux font de ce futur bâtiment un projet particulièrement innovant.*

# PLAN DU FUTUR GROUPE SCOLAIRE DE PRUDHO





# NO WATT QUÉSACO ?

Pour notre projet de rénovation du groupe scolaire de Prudhomat, le conseil municipal a fait le choix de répondre à l'appel à projets « Bâtiments NoWatt en Occitanie/Pyrénées-Méditerranée ».

Dans le cadre de sa feuille de route Région à Énergie Positive à l'horizon 2050, la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a décidé de soutenir des projets exemplaires de construction ou rénovation de bâtiments économes et sobres en ressources (énergie, peu ou pas de gaz à effet de serre) ; c'est l'appel à projets « Bâtiment NoWatt ».

Notre projet, qui a été retenu, a vocation à constituer à l'échelle régionale voire nationale une référence convaincante dans l'atteinte des objectifs fixés. Il sera un exemple !

Les objectifs de l'appel à projets étaient :

- L'empreinte énergétique de l'opération doit être la plus faible possible
  - > réflexion poussée sur le bioclimatisme et les usages,
  - > écoconception intégrée lors du choix des matériaux issus de ressources locales ou de réemploi, l'utilisation de matières premières recyclées (MPR) et sobres dans leur fabrication, des équipements performants... ainsi le bois sera issu, en priorité, des territoires du massif central, la pierre proviendra de l'ancienne grange de la Maison Couzi face à l'église et de carrières proches de Prudhomat...
  - > gestion du chantier sobre en énergie et efficace en matière de tri et valorisation des déchets, en exploitation, bonne adéquation gestion-usages et une maintenance efficace,
  - > une réflexion sur les modes constructifs, la durabilité et l'évolutivité du bâtiment pour limiter son empreinte en fin de vie.
- Une meilleure prise en compte des usages.

Pour que ce ne soit plus les usagers qui s'adaptent au bâtiment mais que le bâtiment soit réellement adapté aux usages, la municipalité, l'architecte et son équipe d'ingénierie, ont intégré aux étapes clés de décision, des usagers pour évoquer les problématiques de différenciation des espaces, de confort au sens large (thermique, visuel, acoustique, ergonomie...). Sous le pilotage du cabinet d'architecture, un cycle de réunions s'est tenu auxquelles ont participé parents d'élèves, enseignants, personnels de l'école et élus.

- L'innovation, fil conducteur du projet

En d'autres termes, un « bâtiment NoWatt » est une opération innovante de construction ou de rénovation qui limite son empreinte énergétique tout au long de son cycle de vie, de l'extraction des ressources, à la fin de vie du bâtiment, qui intègre les attentes des usagers et qui s'inscrit dans une démarche élargie, technique, sociale et poétique en lien avec le territoire



# INTÉGRATION DE CORALIE

Non, il ne s'agit d'une nouvelle élève ou d'une nouvelle enseignante, mais du choix fait par la municipalité afin qu'une part des heures de travail du chantier de rénovation de l'école soit réservée à des personnes en retour à l'emploi.

Dans le Lot, ceci est piloté par la Coordination des Associations Lotoises de l'Insertion par l'Économique (CORALIE) qui assure un rôle de facilitateur. Des clauses sociales d'insertion seront ainsi incluses dans certains marchés publics passés par la commune dont celui lié à la démolition de certaines parties du bâtiment existant.

## Témoignage de Mme Caroline Gouet, Directrice de l'école de Prudhomat

*Au fil de ces deux dernières décennies, le bâtiment scolaire s'est beaucoup transformé, s'est rénové, s'est enrichi d'une nouvelle classe, d'une salle de motricité, de sanitaires, d'outils numériques, d'aménagement de cour.*

*Aujourd'hui, les lieux doivent à nouveau être modifiés pour suivre l'évolution des pratiques pédagogiques en accord avec la nécessité d'y intégrer la dimension écologique indispensable pour le futur de nos élèves.*

*Cette nouvelle aventure est un défi autant pour les adultes que les enfants qui vont fréquenter ce nouvel établissement !*

# PLANNING

Après de longues réflexions guidées par les architectes d'Arkidéa et en concertation avec les enseignants, les parents et le personnel, le conseil municipal vient de valider les plans de l'avant projet définitif.

**Mi-octobre** : les appels d'offres pourront être lancés pour l'ensemble des lots.

Les artisans (le souhaitant) auront alors un délai d'un mois pour y répondre.

**Dès le début de l'année 2022** : les premiers travaux commenceront

enlèvements des containers mollocks, arrachage de haies, ...

Suivront ensuite les artisans qui, à tour de rôle se succéderont pour mettre en œuvre la nouvelle école. La durée des travaux est estimée à 15 mois.

Le conseil municipal veillera que ce chantier se déroule dans les délais impartis et souhaite que les élèves réintègrent leur nouvelle école pour la rentrée de septembre 2023.

# PENDANT LES TRAVAUX ...

Malgré toutes les mesures pouvant être prises, un tel chantier n'assure pas la sécurité des enfants.

La municipalité a donc décidé de délocaliser l'école pendant le temps des travaux.

En concertation avec l'équipe enseignante et Mr Portenard, Inspecteur de l'Éducation Nationale, une école provisoire est en cours d'aménagement dans la salle des Bons Enfants, face à la mairie avec

- trois salles de classe, séparées par des cloisons insonorisées
- un dortoir/salle de motricité dans la salle jouxtant les cuisines
- un bureau de direction dans le local à l'entrée
- la place devant la façade principale sera sécurisée avec une clôture afin que les enfants n'aient pas accès à la route.
- le local des cantonniers connaîtra lui aussi quelques modifications : l'espace extérieur sera délimité afin qu'une partie serve de cour de récréation ; l'appentis où sont entreposés les véhicules sera transformé en préau.

Les élèves seront accueillis à la salle des bons enfants à la rentrée des vacances de Toussaint soit le lundi 8 Novembre 2021

Le service de garderie (matin et soir) et le temps cantine se feront dans les locaux habituels, aux mêmes horaires.

Le personnel du SIVU d'animation périscolaire conduira les élèves vers l'école provisoire pour 9 heures et chemin inverse à 16h30.

Durant la pause méridienne, les enfants prenant leur repas à la cantine seront accompagnés vers le réfectoire.

Afin d'assurer pleinement la sécurité des élèves lors des déplacements, la route sera intégralement fermée à la circulation par un système de feux tricolores. De plus, l'équipe accompagnante sera renforcée et les plannings des agents seront alors revus pour être au plus près des besoins.

Le bus scolaire pour l'école de St Michel Loubéjou s'arrêtera à son point habituel.



Le stationnement et les arrêts minutes ne seront pas autorisés aux abords de l'école provisoire ainsi que le long de la route.

Par conséquent, les parkings à proximité (derrière l'église, bourg de Bonneviolle, ou parking de l'école selon l'avancée des travaux) devront être utilisés aussi bien par les parents qui ont recours au service de garderie que par ceux qui déposent et viennent chercher leurs enfants directement à l'école. Les parents à mobilité réduite se signaleront afin d'instaurer un fonctionnement optimal pour chacun.

Le maire et son conseil municipal sont conscients des désagréments que cette mise en place peut engendrer dans les habitudes de chacun : habitants, parents d'élèves et enseignants. A travers cette école provisoire, nous marquons ainsi notre volonté de garantir aux élèves un cadre d'apprentissage serein tout en assurant leur sécurité.

# « NO WATT » ET « BÂTIMENTS DURABLES D'OCCITANIE : BDO » ?

Opter pour le «No Watt», premier défi à relever pour la Municipalité qui a dû, dans un premier temps, décoder ce qui se cachait derrière ces vocables énigmatiques et ce qu'allait impliquer cette démarche innovante.

De réunions en réunions dont une à Toulouse, certains termes ont commencé à prendre du sens. «No Watt, Envirobat, BDO». Ces nouveaux concepts ambitieux, au cahier des charges très pointu, mis en place par la Région Occitanie, sont ceux auxquels la Commission École va adhérer pour inscrire le futur groupe scolaire dans un projet vertueux, respectueux des enjeux environnementaux, économiques et sociaux du XXI<sup>e</sup> siècle.

Être reconnu « BDO » label chapeauté par « Envirobat » constitue le premier obstacle à franchir pour prétendre accéder au « No Watt ».

La Mairie mandate dès lors le bureau d'études « Green Actitud », accompagnateur «BDO» pour la réalisation du projet. Ce dernier va la guider tout d'abord dans le choix du cabinet d'architectes puis tout au long de la démarche jusqu'au dépôt du dossier définitif.

Le jury «BDO» composé d'architectes de la Région Occitanie et de divers acteurs spécialisés gravitant autour du Bâtiment s'est réuni le 25 Février 2021 en visioconférence pour évaluer le projet. Le challenge était de taille, se voir attribuer l'une des trois médailles susceptibles d'être décernées à cette réalisation, or, argent, bronze pour prétendre continuer à concourir vers « No Watt ».

Par la suite si ce classement s'avère aussi atteint en phase « No Watt », le montant éligible au financement de la Région va être multiplié par des coefficients de l'ordre de

- Or : montant de l'enveloppe de travaux éligibles retenue x 0,80 x 0,80
- Argent : montant de l'enveloppe de travaux éligibles retenue x 0,70 x 0,70
- Bronze : montant de l'enveloppe de travaux éligibles retenue x 0,60 x 0,60



Cette sélection s'avère donc lourde de conséquences financières pour un projet d'une telle envergure.



**RAPPORT DE LA COMMISSION D'EVALUATION :**

- Validation de **81 /90 points** issus du référentiel (V3.3.1)
- Attribution de **5 points** liés à l'innovation.
- Attribution de **9 points** pour la **cohérence durable** du projet.

**CONCLUSION :**

- **LE PROJET EST RECONNU BÂTIMENTS DURABLES OCCITANIE**
- **PHASE CONCEPTION**
- **NIVEAU OR (95 POINTS)**

Après ces longs mois d'un travail difficile, quelle satisfaction pour une petite collectivité comme la nôtre, parfois tentée de capituler devant l'ampleur de la tâche, de parvenir à obtenir le **NIVEAU OR** !

Cette médaille très encourageante n'est que le premier pas vers les objectifs à atteindre pour l'obtention du «No WATT».

Le Challenge continue s'étalant durant les phases de construction, puis une fois le bâtiment terminé, appropriation fonctionnement, bien être des usagers et, à terme, fin de vie de la structure.

Dans les jours puis les mois à venir vont commencer le lancement des appels d'offres et enfin l'arrivée tant attendue des premiers engins sur le chantier.

Pour plus d'informations :

<https://dev.envirobat-oc.fr/Groupe-scolaire-intercommunal-Prudhomat-46>